

Crèches de Noël : quand les juges et les politiques nous arrachent de nos traditions



<http://www.lefigaro.fr/vox/societe/2014/12/05/31003-20141205ARTFIG00183-creches-de-noel-quand-les-juges-et-les-politiques-nous-arrachent-de-nos-traditions.php>



Crédits photo : BRENDAN SMIALOWSKI/AFP

FIGAROVOX/HUMEUR - Pour Claire Bouglé-Le Roux, la polémique autour de l'installation de crèches dans des lieux publics, en Vendée ou à Béziers, révèle la méconnaissance des traditions populaires.

Claire Bouglé-Le Roux est Maître de conférences à l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines.

La France, ce «vieux pays» avait dit Villepin lors de la crise irakienne avec raison. Et qui dit vieux pays, pense immédiatement histoire, traditions, us et coutumes. La France en effet n'est-elle pas le berceau des coutumes que l'ordonnance de Montils-Lès-Tours de 1454 ambitionnait de rédiger? N'est-elle pas issue d'une épopée dont Saint Louis, Jeanne D'Arc ou Napoléon incarnent pour toujours la force? N'est-elle pas le fruit d'un long compagnonnage de peuples accordés autour d'une langue officielle depuis Villers-Cotterêts?

Quelle prétention ont-ils, ces nouveaux législateurs, 'jurislateurs' et autres Trissotins du droit, à vouloir sacrifier sur l'autel de la modernité, la définition du mariage, la notion de bon père de famille, l'usage du mademoiselle, et maintenant les crèches de nos villages!

D'autres avant eux s'y sont essayés. Mirabeau rêvait de 'porter la hache au pied de l'arbre': l'arbre de justice, l'arbre solide aux racines voraces dessiné par le juriste ancien Figon, l'arbre enfin que les révolutionnaires les plus acharnés souhaitaient mettre à terre au profit de la loi. Une loi uniforme, intransigeante, comme folle, censée contraindre la population à se plier aux exigences du mythe de l'homme nouveau.

C'est un orgueil démesuré qui conduit aujourd'hui une partie de nos politiques ainsi que certains juges eux-mêmes, à vouloir régenter jusqu'à nos traditions et nos rites ancestraux, à se croire les maîtres

de nos vies et à décider sans prudence, vertu nécessaire au juriste.

Le sang versé et la terreur elle-même n'ont pas suffi à extirper ce vivant legs du passé qui chez beaucoup forme l'identité. La jurisprudence en témoigne, en laissant subsister, aux côtés des lois nouvelles, un pan entier de notre droit ancien, qui vient témoigner de la résistance des mentalités. Les rédacteurs du Code civil de 1804 ont retenu la leçon, rappelant avec humilité combien le temps, seul, fait les codes. Jules Michelet lui-même y insistait en 1837 dans *Origines du Droit français*, relevant qu' «il ne suffit pas de parcourir les livres de droit proprement dit» pour cerner l'ensemble des règles qui gouvernent un peuple. Les juges du XIXème siècle, aussi, soulignaient qu'il est «de l'intérêt public de ne pas sortir sans de puissantes raisons, du cercle tracé par les usages établis, parce qu'en général on doit les regarder comme l'expression la plus fidèle des besoins [...]».

C'est un orgueil démesuré qui conduit aujourd'hui une partie de nos politiques ainsi que certains juges eux-mêmes, à vouloir régenter jusqu'à nos traditions et nos rites ancestraux, à se croire les maîtres de nos vies et à décider sans prudence, vertu nécessaire au juriste.

L'histoire du retrait des crèches de Vendée¹ et de Béziers pourrait n'être qu'épiphénomène si elle n'illustrait si magistralement la brutalité de nos gouvernants irrespectueux des traditions multiséculaires, là même où la monarchie la plus 'absolutiste' s'interdisait de légiférer. Non content de gaspiller et de piller, ils pensent pouvoir aussi nous arracher la richesse du patrimoine de France. Mais, n'en doutons pas, la France est un vieux pays et elle ne se laissera pas ainsi dépouiller de cela seul qui lui reste aujourd'hui: son héritage.

La rédaction vous conseille :

Après l'interdiction de la crèche, faut-il rebaptiser les villages de Vendée?²

«Je suis musulmane et je trouve les crèches adorables»³

La crèche, symbole chrétien ou tradition populaire?⁴

Claire Bouglé-Le Roux

Liens:

¹ <http://plus.lefigaro.fr/tag/crèches-de-vendee>

² <http://www.lefigaro.fr/vox/societe/2014/12/04/31003-20141204ARTFIG00177-apres-l-interdiction-de-la-creche-faut-il-rebaptiser-les-villages-de-vendee.php>

³ <http://www.lefigaro.fr/vox/societe/2014/12/04/31003-20141204ARTFIG00210-creche-interdite-avec-la-religion-la-france-veut-le-beurre-et-l-argent-du-beurre.php>

⁴ <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2014/12/03/01016-20141203ARTFIG00247-la-creche-symbole-chretien-ou-tradition-populaire.php>